



# ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE JEANNE D'ARC

Collège – Lycée Général et Technologique – Lycée Professionnel

Millau, le 10 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit à l'internat de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2026-2027.

Les élèves internes pourront rentrer à l'internat et s'installer, sur le site du Sacré Cœur (7 rue Jean Moulin) dès :

- Pour les Elèves de LGT – LP - 6<sup>ème</sup> :  
**Le 1er septembre 2026 entre 7h30 et 12h**
- Pour les Elèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> :  
**Le 1er septembre 2026 entre 18h et 19h ou le 02 septembre entre 7h30 et 8h30**

**!!! Afin de prévoir les repas, veuillez nous indiquer le jour de l'installation de votre enfant à l'internat en appelant au 05-65-60-64-00 à partir du 25 août.**

*!!! Pour les élèves inscrits en section sportive, l'accueil du dimanche soir sera effectif à compter du 13 septembre. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.*

Les parents qui le souhaitent pourront également rencontrer la surveillante d'internat à cette occasion. Les élèves internes doivent amener :

- Une couette avec sa housse
- Un oreiller et sa taie
- Des draps house en 90
- Un cadenas
- Leurs effets personnels

Je vous invite à prendre connaissance du règlement intérieur de l'internat et de la fiche d'autorisations ci-joints. Ces deux documents sont à **signer et à rendre** dès la rentrée à Mme Chiotti, la surveillante d'internat, lors de l'installation.

En attendant et au nom de toute l'équipe éducative, je souhaite à nos élèves de bien profiter de ces jours de vacances, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

**Le C.P.E**

*M. François BATTAREL*